

le gouvernement aurait mieux fait de présenter des modifications concernant le jeu sous toutes ses formes, sauf celui de la politique.

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots au sujet de la modification dont nous sommes saisis. Je m'oppose à tout jeu de hasard. Je crois que la modification favorisera l'industrie des courses de chevaux. En d'autres termes, elle permettra aux organismes qui s'intéressent aux courses de récolter plus de bénéfices sur les paris qui se font aux terrains de course. Je crois que les Canadiens se font rouler par les courses de chevaux, les jeux de bingo et toutes les autres sortes de jeux de hasard, parce qu'on leur fait croire qu'ils peuvent obtenir quelque chose pour rien. Je m'oppose aux paris sur les courses de chevaux comme sur tous les autres jeux. Je m'oppose également aux courses elles-mêmes, parce qu'elles me paraissent un peu inhumaines et non sans cruauté pour les animaux.

Monsieur l'Orateur, je dois m'avouer coupable. En effet, j'ai acheté des billets de loterie—j'en ai peut-être même acheté plus que je n'aurais dû—mais j'estime que lorsque j'achète un billet de loterie ou que je parie sur un cheval, la loi devrait m'informer que je pose un geste illégal et que je contribue à la dégradation des mœurs de la population de notre pays.

M. W. C. Henderson (Cariboo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots sur les courses de chevaux. Aucun membre de la Chambre, sauf peut-être l'honorable député de Victoria (Ont.) (M. Hodgson), ne connaît mieux les courses de chevaux que moi. J'ai assisté au derby du Kentucky la semaine dernière et j'y ai vu cent mille personnes s'amuser aux courses. J'ai déjà dirigé une foire à Dawson-Creek, en Colombie-Britannique. Nous y avions des courses sous la surveillance de la Gendarmerie royale du Canada et je n'y ai jamais vu rien de mal se passer ou qui que ce soit se faire rouler. Je ne bois pas; je n'ai qu'une seule mauvaise habitude, le jeu. J'aime parier quelques dollars mais j'estime que cela ne concerne que moi. Je n'ai jamais vu personne mourir de faim ni rien de semblable à cause des courses de chevaux; pourtant j'ai assisté à toutes sortes de courses. Un hiver, j'ai assisté aux courses de San Bernardino, en Californie; ces courses avaient duré tout l'hiver. Des millionnaires dépensent des sommes fabuleuses pour ce sport, ce qui donne de l'emploi à un bon nombre de personnes. Permettez-moi de signaler qu'un palefrenier touche de \$300 à \$400 par mois. Voilà une façon

payante de gagner sa vie; je n'en connais pas de plus agréable.

Par conséquent, que mon ami qui est si malchanceux au bingo me permette de lui dire que je ne partage aucunement son avis. L'honorable député de Victoria (Ont.) possède des chevaux de course. Il en a toute une écurie et pourtant, il ne se rencontre pas d'homme plus aimable. J'approuve les courses de chevaux et j'approuve les éleveurs de chevaux.

Bon nombre de gens gagnent leur vie en s'adonnant à cet élevage. Il y a, en Ontario, bon nombre de fermes où l'on élève des chevaux, et où l'on vend des poulins. Ceux qui s'adonnent à cet élevage n'ont probablement rien à voir aux courses. Ces gens élèvent les poulins pour la vente, et je dirai que c'est là un fort joli métier. Les courses de chevaux n'ont certainement rien de cruel et je voudrais bien que le député de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) me dise s'il a jamais entendu un jockey, qui était tombé de cheval se plaindre de ce que sa chute était attribuable au refus de courir de l'animal? Je dirai même, qu'en pareil cas, le cheval continue à courir tout seul.

Monsieur l'Orateur, je ne dirai plus rien à cet égard, parce que je suis sûr que tous les députés savent ce que j'en pense.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, puis-je poser au député une question, avant qu'il reprenne son siège.

M. Henderson: Certainement.

L'hon. M. Pearson: Serait-il juste de dire que les propos du député signifient qu'il voudrait voir de plus en plus de chevaux sur les feuilles de paye?

M. Henderson: Monsieur l'Orateur, nous avons employé ce cheval-là pendant la campagne électorale, il y a quelques années.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois, et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Chown, passe à l'examen des articles.)

Sur l'article 1.

M. Peters: Monsieur le président, je n'ai guère d'expérience en matière de courses de chevaux, et je devrais peut-être poser ma question au député de Cariboo, plutôt qu'au ministre. Mais je voudrais savoir si les modifications envisagées auront des conséquences en ce qui concerne le nombre de réunions de courses qui peuvent avoir lieu dans certaines localités avoisinantes. Je n'ai aucune objection aux réunions de courses, lorsqu'elles ont lieu les fins de semaine. Mais, dans ma région, où ces réunions se déroulent à proximité de la